



Cahier des charges

Huîtres et moules



Produits concernés

Exclusivement les huîtres et les moules.

Tous les produits transformés tels que les moules marinières et autres recettes doivent remplir le présent cahier des charges ainsi que le cahier des charges « produit transformé ».

Fonctionnement général du cahier des charges

Pour bénéficier de la marque « Sud de France », le produit doit :

- ETAPE 1: Obligatoirement valider l'ensemble critères de niveau 1. Ces critères garantissent l'origine régionale du produit ainsi qu'une certaine qualité des produits commercialisés
- ETAPE 2 : Si le produit est sous SIQO (Signe Officiel de Qualité et d'Origine) il fera partie de la segmentation SIQO

Lecture du cahier des charges

Chaque critère est formulé sous forme de question avec plusieurs réponses possibles. Seules les réponses figurant en gras permettent de valider le critère.

Cahier des charges SIQO des produits de l'aquaculture spécifiques aux Huîtres et Moules 2017

Section	Critère	Séquence	Questions	Réponses
1. Critères obligatoires				
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie?	Oui ; Non
Origine	obl	2	Votre produit est-il élevé dans une zone conchylicole située dans la région Occitanie pendant une durée supérieure à 6 mois ?	Oui ; Non
Origine	obl	3	Votre produit est-il purifié dans la région Occitanie ?	Oui ; Non
Origine	obl	4	Votre produit est-il conditionné dans la région Occitanie ?	Oui ; Non ; Non concerné
Qualité	obl	5	Votre produit respecte-t-il les calibres suivants ? Huîtres creuses : de 0 à 4 Moules : inférieur à 120 individus par kilo	Oui ; Non
Qualité	obl	6	Votre produit respecte-t-il le taux de chair minimum suivant ? Huîtres creuses : 8% Moules : 18%	Oui ; Non
2. SIQO				

Produit sous Signe Officiel de Qualité et d'Origine (SIQO)	Premium	7	Votre produit dispose-t-il d'un label ou d'un signe officiel de qualité et d'origine suivant ?	AB IGP (projet) Label Rouge (projet) Aucun
--	---------	---	--	--

Cahier des charges sans SIQO des produits de l'aquaculture spécifique aux Huîtres et Moules

Section	Critères	Séquence	Questions	Réponses
1. Critères obligatoires				
Origine	obl	1	Le siège social de votre entreprise se situe-t-il en Occitanie?	Oui ; Non
Origine	obl	2	Votre produit est-il élevé dans une zone conchylicole située dans la région Occitanie pendant une durée supérieure à 6 mois ?	Oui ; Non
Origine	obl	3	Votre produit est-il purifié dans la région Occitanie ?	Oui ; Non
Origine	obl	4	Votre produit est-il conditionné dans la région Occitanie ?	Oui ; Non ; Non concerné
Qualité	obl	5	Votre produit respecte-t-il les calibres suivants ? Huîtres creuses : de 0 à 4 Moules : inférieur à 120 individus par kilo	Oui ; Non

Qualité	obl	6	Votre produit respecte-t-il le taux de chair minimum suivant ? Huîtres creuses : 8% Moules : 18%	Oui ; Non
Information complémentaire				
Informations complémentaire	descriptif	7	Votre produit dispose-t-il du label suivant ?	Label Aquaculture Stewardship Council (ASC) ; Aucun